



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Commune de Molenbeek-Saint-Jean**  
Service de l'Urbanisme  
Rue Comte de Flandre, 20  
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, 27/04/2022

Votre réf. PU-38275  
Réf. KCML : MSJ20239  
Réf NOVA : 12/XFD/1830530

**MOLENBEEK-ST-JEAN. Rue Mommaerts, 35**  
(=ZP de l'École de dessin située au n° 2-4)  
**PERMIS D'URBANISME : transformation de la façade, changement d'utilisation du rez-de-chaussée commercial en logement et construction d'une annexe (mise en conformité)**  
**Demande de la Commune du 12/04/2022**

**Avis de la CRMS**



*Situation en 2013 et situation actuelle © Google Street View*

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous communiquons l'avis rendu par la CRMS en sa séance du 20/04/2022, à ce sujet.

Selon la Commission, les transformations effectuées sont sans impact patrimonial sur le bien classé situé à proximité directe. Sur le plan architectural, elle estime cependant que ni la composition, ni le choix des matériaux de la nouvelle devanture ne constituent une amélioration par rapport à la situation d'origine, toujours présente en 2013. Ce dispositif devrait être amélioré (éviter notamment la double allège).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE  
Secrétaire

C. FRISQUE  
Président

c.c. : [urbanisme@molenbeek.irisnet.be](mailto:urbanisme@molenbeek.irisnet.be) ; [ndeswaef@urban.brussels](mailto:ndeswaef@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [mbadard@urban.brussels](mailto:mbadard@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels)

1/1